



Rechercher sur le site



CONNAISSANCE +

ÉVÉNEMENTS +

AIDES +

REDEVANCES +

30 membres élus par le comité de bassin, ayant une voix délibérative

- 12 membres issus du collège des élus
- 6 membres issus du collège des usagers non-économiques
- 6 membres issus du collège des usagers économiques
- 6 membres issus des représentants désignés par l'État

Des membres avec voix consultative

- Le président et les vice-présidents des commissions géographiques
- La présidente du conseil scientifique du comité de bassin Rhône-Méditerranée

Cookies soumis à votre consentement

Certaines fonctionnalités de ce site reposent sur l'usage de cookies. Si vous donnez votre accord (consentement), ces cookies seront déposés pour permettre de visualiser directement sur eaurmc.fr du contenu hébergé par des tiers.

Mesure d'audience

Notre site eaurmc.fr et ses partenaires utilisent des traceurs afin de mesurer et analyser l'audience, ainsi que d'analyser et améliorer l'expérience utilisateur et l'offre de contenus.

Partage sur les réseaux sociaux

Notre site eaurmc.fr utilise des traceurs pour vous permettre de partager du contenu sur les réseaux sociaux ou plateformes.

Vidéo et collecte publicitaire associée

Notre site eaurmc.fr et ses partenaires utilisent des traceurs afin de permettre à l'utilisateur de visionner directement sur le site des vidéos.

Pour en savoir plus sur les cookies, cliquez [ici](#).

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser

- le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)
- l'évaluation préliminaire du risque d'inondations (EPRI), le plan de gestion du risque d'inondations (PGRI), les territoires à risques d'inondations (TRI)
- le schéma directeur de prévision des crues
- le schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
- la délimitation des zones de répartition des eaux (ZRE)
- l'arrêté du préfet coordonnateur de bassin définissant les polluants identifiés comme responsables d'un risque de non-atteinte du bon état chimique des masses d'eau souterraine et valeurs seuils correspondantes
- les procédures intégrées pour le logement (PIL) et les procédures intégrées pour l'immobilier d'entreprise (PIIE)
- les cartes régionales des zones réglementaires relatives à la géothermie de minime importance
- le déclassement du domaine public fluvial des collectivités.

Le bureau peut décider la constitution de commissions ou de groupes de travail composés de membres du comité et les charger de l'examen de certains problèmes.

Le bureau ne procède à aucune nomination. Néanmoins, il peut procéder à des désignations temporaires dans l'attente de la prochaine réunion du comité de bassin.

Les différentes instances et leur rôle

Le comité de bassin Rhône-Méditerranée

Le bureau

Le comité d'agrément

Les commissions géographiques

Le conseil scientifique

La commission relative aux milieux naturels (CRMNa)

Le SDAGE Rhône-Méditerranée

Le comité de bassin de Corse

Le SDAGE de Corse

Cookies soumis à votre consentement

Certaines fonctionnalités de ce site reposent sur l'usage de cookies. Si vous donnez votre accord (consentement), ces cookies seront déposés pour permettre de visualiser directement sur eaurmc.fr du contenu hébergé par des tiers.

Mesure d'audience

Notre site eaurmc.fr et ses partenaires utilisent des traceurs afin de mesurer et analyser l'audience, ainsi que d'analyser et améliorer l'expérience utilisateur et l'offre de contenus.

Partage sur les réseaux sociaux

Notre site eaurmc.fr utilise des traceurs pour vous permettre de partager du contenu sur les réseaux sociaux ou plateformes.

Vidéo et collecte publicitaire associée

Notre site eaurmc.fr et ses partenaires utilisent des traceurs afin de permettre à l'utilisateur de visionner directement sur le site des vidéos.

Pour en savoir plus sur les cookies, cliquez ici.

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

2-4 allée de Lodz

69363 Lyon Cedex 07

Tél : 04 72 71 26 00

Fax : 04 72 71 26 01

- > Emploi et politique ressources humaines
- > Index égalité F/H
- > Espace Presse
- > Extranet et communautés de travail
- > Normes d'utilisation du logo
- > Obligation de communication pour les bénéficiaires d'aides
- > Marchés publics

- > Accessibilité : partiellement conforme
- > Glossaire
- > Liens utiles
- > Mentions légales
- > Politique de cookies
- > Plan du site
- > Contactez-nous

- > Coordonnées et plan d'accès



Cookies soumis à votre consentement

Certaines fonctionnalités de ce site reposent sur l'usage de cookies. Si vous donnez votre accord (consentement), ces cookies seront déposés pour permettre de visualiser directement sur eaurmc.fr du contenu hébergé par des tiers.

Mesure d'audience

Notre site eaurmc.fr et ses partenaires utilisent des traceurs afin de mesurer et analyser l'audience, ainsi que d'analyser et améliorer l'expérience utilisateur et l'offre de contenus.

Partage sur les réseaux sociaux

Notre site eaurmc.fr utilise des traceurs pour vous permettre de partager du contenu sur les réseaux sociaux ou plateformes.

Vidéo et collecte publicitaire associée

Notre site eaurmc.fr et ses partenaires utilisent des traceurs afin de permettre à l'utilisateur de visionner directement sur le site des vidéos.

Pour en savoir plus sur les cookies, cliquez [ici](#).